

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 19.02.90.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 23.08.91 Bulletin 91/34.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Le rapport de recherche n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : ANDALAFT Charles — FR.

⑦2 Inventeur(s) : ANDALAFT Charles.

⑦3 Titulaire(s) :

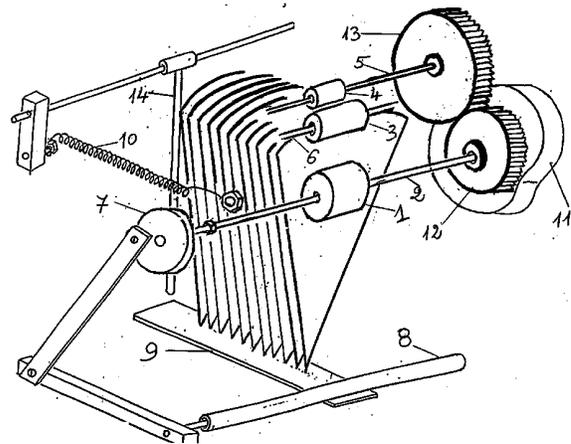
⑦4 Mandataire :

⑤4 Installation de manipulation d'un cornet en papier.

⑤7 L'invention concerne un distributeur permettant d'obtenir un cornet en papier.

Elle est constituée d'un ensemble de cylindres d'entraînement du cornet (1, 4). Les arbres (1, 5) solidaires des cylindres (1, 4) sont mis en rotation par l'entraînement du moteur électrique (11). Lorsque le moteur démarre il permet la sortie du cornet en contact avec le cylindre (1). La rotation de l'arbre (2) entraîne également un mouvement alternatif vertical de la plaque (9) par son accouplement mécanique (8) à un système de came (7). Ce mouvement alternatif a pour but d'opérer le déliassage de la liasse de cornets en réserve.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à une distribution automatique.



La présente invention concerne une installation de manipulation d'un cornet en papier qui sert à contenir des produits consommables tels que pommes de terre frites, maïs éclaté, cacahuètes ou divers.

Un des buts de la présente invention est de délivrer par opération, un seul cornet en papier.

Ce résultat est atteint par le positionnement vertical des cornets de papier et par le système de déliassage selon l'invention.

L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description suivante :

10 La figure 1 représente l'ensemble du dispositif.

Le cornet de tête de la liasse est en appui sur le cylindre (1) par l'intermédiaire d'un ressort (10) ou de tout autre système mécanique connu.

15 Le cylindre (1) est relié par l'arbre (2) à un système moteur électrique qui lui imprime un mouvement de rotation obligeant ainsi le cornet de tête à s'élever et s'engager entre les cylindres (3) et (4).

Le cylindre (4) fixé sur l'arbre (5) est relié par un système d'engrenages au système moteur et appuie sur le cylindre (3) dont le mouvement de rotation est libre sur son arbre (6).

20 Dès que le cornet est engagé entre les cylindres (3) et (4) il est propulsé en dehors du distributeur et peut être récupéré par l'utilisateur.

Un système d'interruption du courant arrête le moteur électrique; ce système d'interruption est modulable pour obtenir un arrêt du moteur
25 lorsque le cornet est disponible pour l'utilisateur.

La commande de mise en route et d'arrêt du système est effectuée par tout système classique, tel que poussoirs, interrupteurs, monnayeur, relais, etc...

30 Une autre particularité de l'invention concerne le déliassage de la liasse de cornets en papier en réserve dans le distributeur.

Un système à came (7) relié mécaniquement à l'arbre (2) ou à tout autre partie du système applique un mouvement alternatif à l'arbre (8) qui comporte une plaque (9).

35 La liasse totale des cornets est en appui sur la plaque (9) et est donc soumise à un mouvement vertical.

Ce mouvement n'est pas uniforme pour chaque cornet composant la liasse, il est plus amplifié en bout de liasse qu'en début. L'écart du mouvement vertical entre 2 cornets adjacents permet le déliassage.

- 2 -

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné aux distributeurs automatiques de produits alimentaires tels que pommes frites, maïs éclaté, cacahuètes ou autres.

Il va de soi que la présente invention a été décrite ci-dessus à
5 titre d'exemple préférentiel indicatif, mais nullement limitatif et que l'on pourra introduire toute équivalence dans ses éléments constitutifs sans sortir de son cadre défini par les revendications annexées.

REVENDICATIONS

1. Installation de manipulation d'un cornet en papier, installation comprenant un distributeur de cornets caractérisé en ce que les cornets sont entreposés verticalement, que des cylindres (1, 4) entraînent le cornet hors du distributeur et que l'ensemble des cornets est
5 animé d'un mouvement vertical alternatif par un système à came (7,8,9).

2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que le cylindre (1) solidaire de son arbre (2) est accouplé à un moteur (11) qui l'entraîne en rotation.

3. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que
10 le cylindre (4) solidaire de son arbre (5) est accouplé par un mécanisme (12, 13) à l'arbre (2) qui entraîne sa rotation.

4. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que les cornets sont maintenus à l'avant par le cylindre (1) et à l'arrière par un poussoir à ressort (10, 14).

15 5. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'un mécanisme à came(7) solidaire de l'arbre de rotation (2) et accouplé à une plaque (9) solidaire d'un arbre (8) imprime à la plaque (9) un mouvement vertical alternatif de bas en haut.

